

PLU – BOURNEAU

Carnet de recommandations



Recommandations pour application des articles relatifs **aux réseaux**

Sensibiliser en donnant à voir le parcours de l'eau

- **Tendre vers une gestion douce des eaux pluviales (à ciel ouvert)**

- > **Avantages :**
 - évite le recours systématique au « tout-tuyau »
 - économique
 - support de la trame verte et bleue
 - reprend le principe des fossés d'autrefois
 - évite l'imperméabilisation des sols (limite le ruissellement et les pollutions)
 - replace l'eau au cœur des aménagements

- **Exemples**



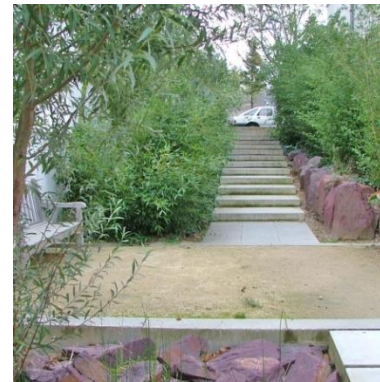
Recommandations pour application des articles relatifs **accès et voirie**

Sensibiliser à la limitation de l'imperméabilisation des sols

- **Encourager à l'utilisation de matériaux de type poreux pour les accès**

- > **Avantages :**
 - limite l'imperméabilisation des sols (réduction des eaux de ruissellement et pollutions liées)
 - coûts réduits
 - respect de la typologie locale (reprise du principe des venelles et chemins de halage)
 - meilleur confort thermique (le bitume « chauffe » vite)
 - évite le vocabulaire « routier » pour les zones d'habitat

- **Exemples**



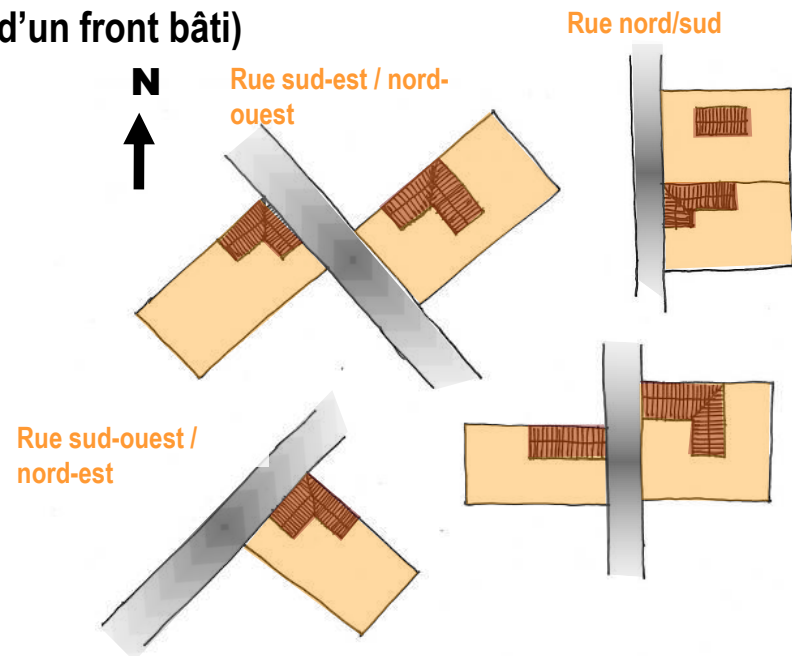
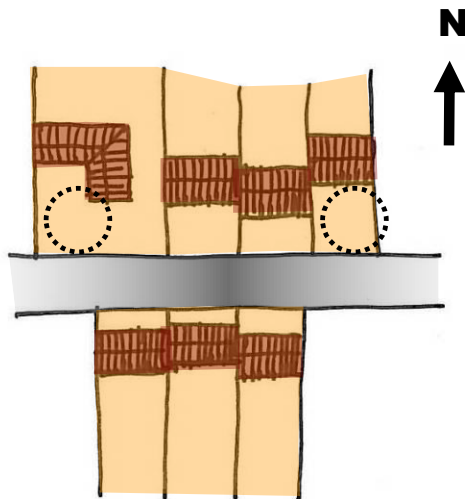
Recommandations pour application des articles relatifs **aux implantations**

• Lorsque l'alignement est imposé

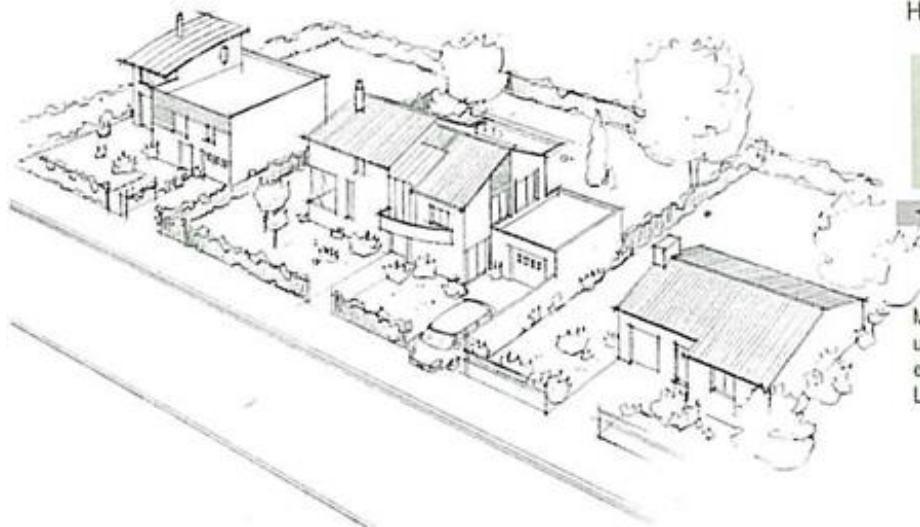
- > Avantages :
 - s'inscrit dans une démarche de valorisation patrimoniale, afin de créer des fronts bâtis, notamment en cœur de bourg ancien ou sur des secteurs spécifiques

• Alignement/limites séparatives ou retrait de 1m

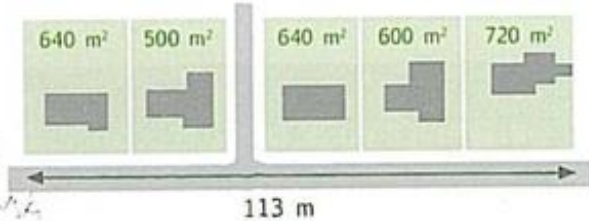
- > Avantages :
 - règle souple d'implantation pour favoriser les bonnes orientations du bâti
 - pour les maisons situées au nord de la voie, cela permet une implantation en retrait pour dégager un grand jardin au sud
 - permet une densification de l'existant avec des implantations particulières
 - permet la possibilité de maisons mitoyennes (réduction des dépenses énergétiques, création d'un front bâti)



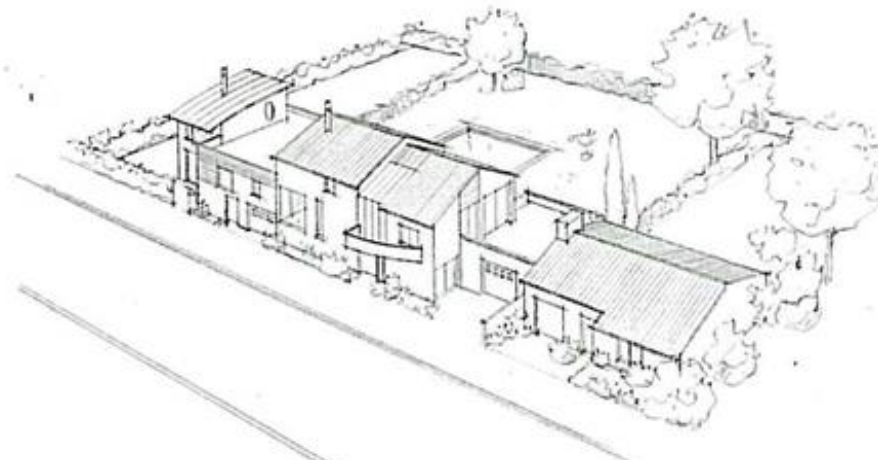
Vers une architecture bioclimatique



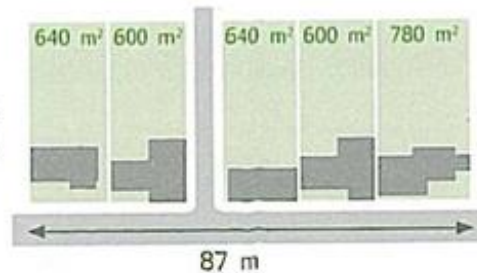
HYPOTHÈSE 1: DÉFAVORABLE



Maisons implantées au centre des parcelles, provoquant un morcellement et une absence de fonctions précises des espaces extérieurs. Les espaces latéraux sont inutilisables. L'espace côté rue est dénué d'intimité.



HYPOTHÈSE 2: FAVORABLE



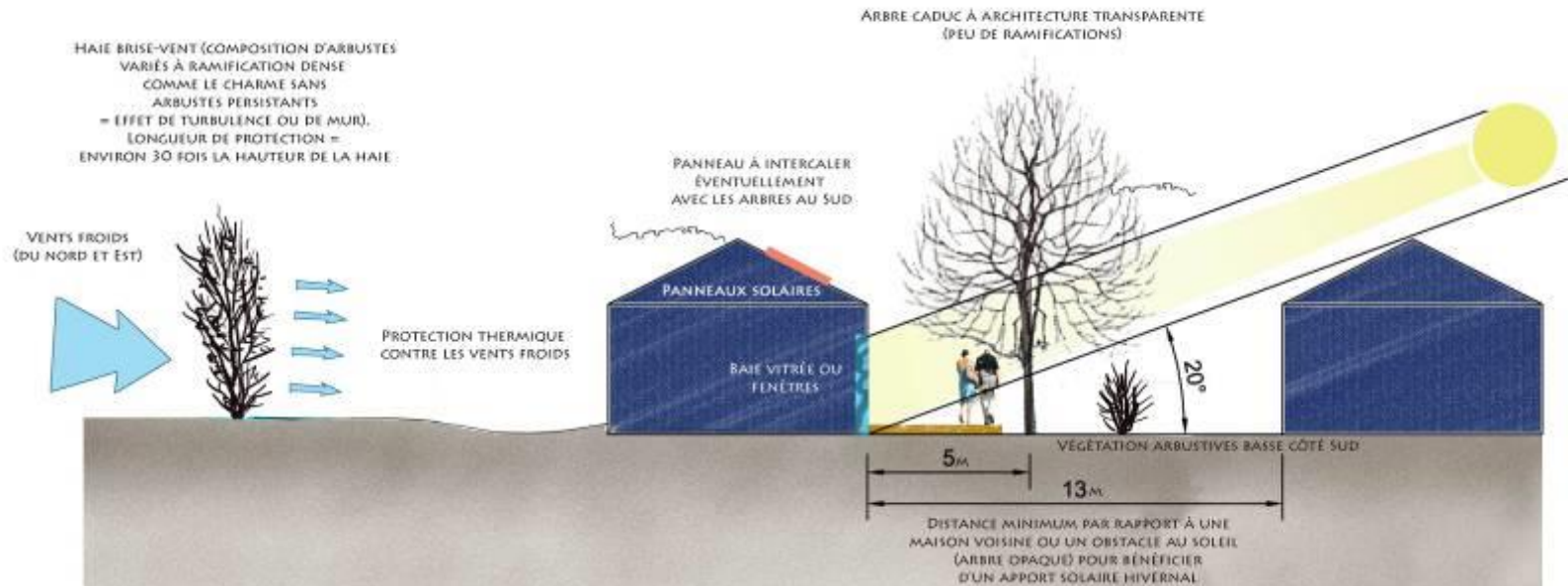
Maisons implantées en mitoyenneté et à l'alignement de la rue: on obtient un effet de rue et des jardins à l'intimité préservée. La surface de loisirs d'un seul tenant autorise une grande variété d'usages.

Source :

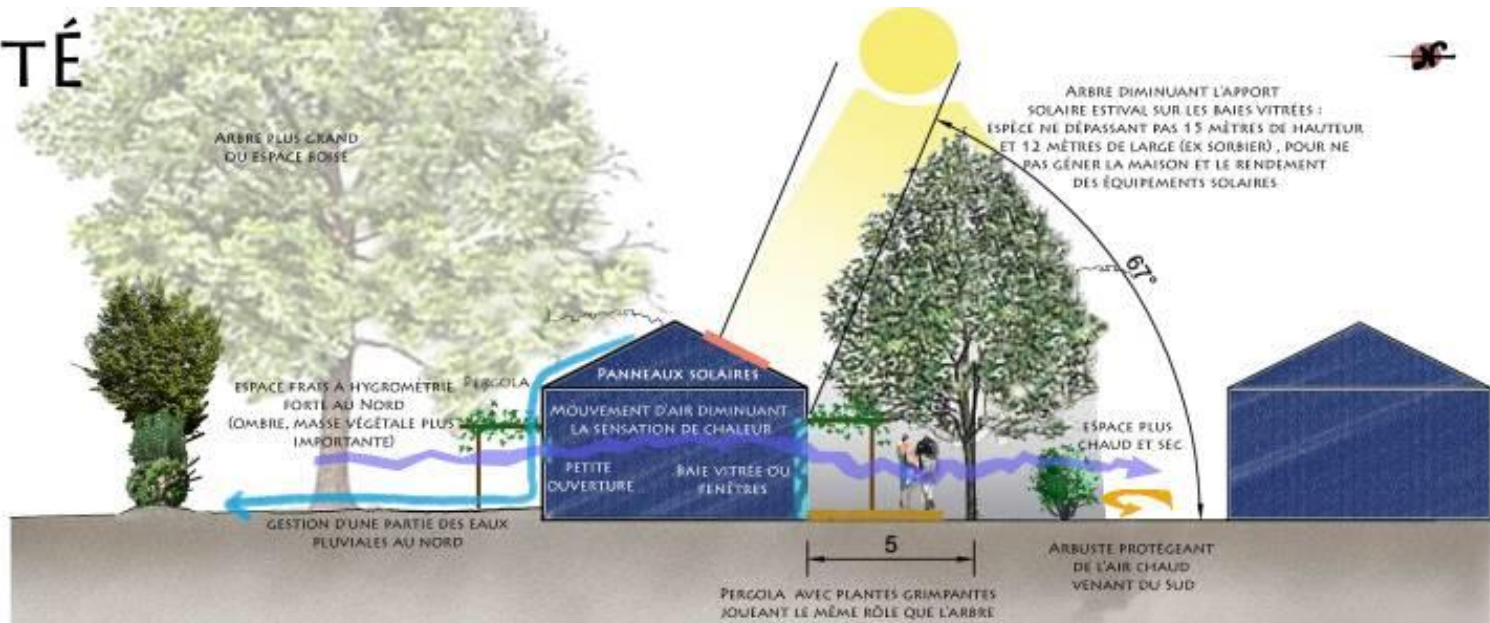
-Plaquette CAUE85 : « *Bien construire – conseils pratiques* »

Vers une architecture bioclimatique

■ ■ HIVER



ÉTÉ



Recommandations pour application des articles relatifs aux tailles de parcelles, les emprises ...

- Pas de superficie minimale de parcelles à respecter
- Pas de réglementation sur les implantations de constructions sur une même propriété
 - > Avantages :
 - permet de s'inscrire dans une démarche de densification ou d'optimisation foncière
- Concevoir des projets « compacts »
 - > Avantages :
 - limite l'étalement urbain > densité
 - reprise de la forme urbaine originelle
 - réduction des déperditions énergétiques
 - optimisation foncière face à la réduction des tailles de parcelles
 - création d'un front urbain : qualité de l'espace public

Recommandations pour application des articles relatifs aux hauteurs

- **Permettre des constructions en hauteur : 11 à 12 m au faîtage**

- > Avantages :
 - permet les constructions en R+2 ou R+1+combles
 - permet des emprises au sol réduites adaptées aux plus petites parcelles
 - libère du terrain pour le jardin
 - forme architecturale adaptée au contexte : harmonie d'ensemble de la commune
 - meilleure intégration au patrimoine ancien
 - permet la réalisation de petits collectifs ou habitat intermédiaire

- **Varier les hauteurs des annexes : limitation à 4m**

- > Avantages :
 - les annexes étant détachées du corps principal de la construction : permet de limiter leur impact visuel



•R+1+combles

Recommandations pour application des articles relatifs aux **plantations**

- **Choix de plantations d'essences locales**

- > **Avantages :**
 - favorise la diversité et la richesse écologique
 - nécessite peu d'entretien
 - participe aux continuités écologiques (inscription dans la trame verte et bleue)
 - permet une meilleure intégration de l'urbanisation (notamment au niveau des transitions entre le tissu construit et la campagne environnante)

Palette d'essences locales

Sites internet à visiter : <http://www.parc-marais-poitevin.fr/>, <http://www.crpf-poitou-charentes.fr/>

Arbres recommandés en berges et haies (source CRPF de POITOU-CHARENTES)

Essence	Position optimale sur la berge (pied/milieu/talus)	Besoins en lumière	Hauteur adulte	Potentiel bois d'œuvre	Potentiel bois de feu	Autres intérêts
Alisier torminal (Sorbus torminalis)	Talus (berge ≥ 1m)	Supporte l'ombre	15 - 20m	Bon	Bon	Fructifère
Aulne glutineux* (voir page suivante)	Pied	Pleine lumière	20 - 25m	Bon	Moyen	Refuge faune piscicole
(Alnus glutinosa)	(milieu si berge ≤ 1m)					
	Rôle épurateur des eaux					
Chêne pédonculé (Quercus robur)	Indifférent	Pleine lumière	25 - 30m	Bon	Bon	Fructifère
Cormier	Isolé					
(Sorbus domestica)	Talus (berge ≥ 1m)	Supporte l'ombre	15 - 20m	Bon	Bon	Fructifère
Erable champêtre	Milieu et talus	Supporte l'ombre	12 - 15m	Bon	Bon	Mellifère
(Acer campestre)	(berge ≥ 1m)					
Erable sycomore	Talus (berge ≥ 1m)	Supporte l'ombre	25 - 30m	Bon	Bon	Mellifère
(Acer pseudoplatanus)	Isolé (envahissant)					
Frêne commun* (voir page suivante)	Milieu et talus					
(Fraxinus excelsior)	(berge ≥ 1m)	Supporte l'ombre	25 - 30m	Bon	Bon	Fructifère
	Pied si traité en têtard					
Merisier (Prunus avium)	Talus (berge ≥ 1,50 m)	Supporte l'ombre	20 - 25m	Bon	Bon	Mellifère Fructifère
Peuplier noir et	Talus et retrait de 2m (berge ≥ 1m)	Pleine lumière	25 - 30m	Moyen	Mauvais	Espèces patrimoniales
Peuplier blanc	Isolé					
(Populus nigra et alba)						
Platane	Pied	Pleine lumière	30 - 35m	Bon	Bon	Refuge faune piscicole
(Platanus hybrida)	Isolé					
Poirier sauvage (Pyrus pyrastrer)	Milieu et talus	Pleine lumière	10 - 15m	Bon	Bon	Mellifère Fructifère
Pommier sauvage (Malus sylvestris)	Milieu et talus	Pleine lumière	5 - 10m	Bon	Bon	Mellifère Fructifère
Ormes résistants : Ulmus 'Lutèce' ou 'VADA' (Ulmus resista)	Milieu et talus	Pleine lumière	20 m et plus	Pas d'info	Bon	Maintien de l'espèce
Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	20 - 25m	Bon	Moyen	Mellifère
	Isolé					

Arbres à éviter, voire à proscrire

- Robinier : à proscrire (envahissant)
- Peuplier : à planter en retrait à 5 m minimum (peu stable en bordure d'eau)
- Ailanthé : à proscrire (envahissant)
- Erable négundo : à proscrire (envahissant)
- Saule pleureur (envahissant).
- Les bambous (envahissants)
- Tous les conifères.

Arbustes recommandés en berges et haies

Essence	Position optimale sur la berge (pied/milieu/talus)	Besoins en lumière	Hauteur adulte	Potentiel bois de feu	Intérêt pour la faune (fruits)
Aubépine monogyne (Crataegus monogyna)	Milieu et talus	Pleine lumière	5 - 10m	Bon	Mellifère
Cerisier à grappes (Prunus padus)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	5 - 10m	Moyen	Fructifère
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	2 - 5m	/	Mellifère
Eglantier (Rosa canina)	Talus	Pleine lumière	2 - 5m	/	Mellifère Fructifère
Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)	Milieu et talus	Pleine lumière	2 - 5m	/	Fruits toxiques
Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa)	Indifférent	Supporte l'ombre	1 - 1,5m	/	Mellifère Fructifère
Noisetier (Corylus avellana)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	4 - 6m	Mauvais	Mellifère Fructifère
Prunellier (Prunus spinosa)	Milieu et talus	Pleine lumière	2 - 4m	/	Fructifère
Sureau noir (Sambucus nigra)	Indifférent	Supporte l'ombre	4 - 6m	/	Mellifère
Saules arbustifs (salix) (voir fiche Saules)	Pied	Seul le Saule roux supporte l'ombre	3 - 6m	Mauvais	Mellifère
Troène (Ligustrum vulgare)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	2 - 3m	/	Mellifère
Viorne obier (Viburnum opulus)	Milieu et talus	Supporte l'ombre	2 - 4m	/	Mellifère
Viorne Lantana (Viburnum lantana)					

Palette d'essences locales

(source partielle fiche saule du CRPF de POITOU-CHARENTES)

- Le Saule Blanc (*Salix alba*) : grand arbre pouvant atteindre 20 m et relativement longévif qui se caractérise par ses feuilles étroites plus ou moins argentées.
- Le saule fragile (*Salix fragilis*) est au port comparable au saule blanc est facilement reconnaissable par ses rameaux jaunes cassants. On le trouve souvent dans les jardins où il était utilisé pour créer des liens.

Seuls les saules blanc (*Salix alba*) et fragile (*S. fragilis*) sont à proscrire en rive. Il s'agit non plus d'arbustes mais d'arbres, pouvant atteindre 20 m de haut, même traités en cépée. Ces deux espèces sont à réserver aux berges hautes et de façon isolée.

- Le saule des vanniers (*Salix viminalis*): Arbuste de 3-5 m de haut aux rameaux verts qui est utilisé pour la vannerie.
- Le Saule marsault (*Salix caprea*) : Généralement, il reste à l'état d'arbuste de 3 à 5 m de haut. Isolé, il peut parfois atteindre plus de 10 m de haut. Il n'est pas bouturable, privilégier le semis.
- Le Saule roux (*S. atrocinerea*) : cet arbuste très répandu et aux exigences écologiques larges, mesure en général de 3 à 6 m de haut. Essence de demi-ombre, il pourra s'installer sous le couvert des grands arbres.
- Le Saule pourpre (*S. purpurea*) : tout comme le Saule à oreillettes, sa croissance est lente. Il faudra donc veiller à bien le dégager de la concurrence lors de la première année. Une fois installé, il a pour principale qualité de se développer en largeur (port en boule). Il convient donc plutôt aux berges douces et aux cours d'eau assez larges.

LA RÉCOLTE DES BOUTURES

Les saules ont comme principal avantage de se bouturer très facilement. Cela permet de réduire les coûts d'installation et de plantation, tout en ayant une croissance forte dès la mise en place de la bouture. Cependant quelques règles sont à respecter.

Les boutures doivent être récoltées durant l'hiver. Pour couper les boutures, il faut choisir des brins de 2 à 4 cm de diamètre, pour une longueur comprise entre 40 et 100 cm. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus avec des bois de 2 à 3 ans.

LA MISE EN PLACE DES BOUTURES

Tailler la partie inférieure en pointe en réalisant une coupe nette.

Respecter le sens de la pousse (bourgeons orientés vers le haut).

Enfoncer la bouture au $\frac{3}{4}$ de sa longueur.

Bien tasser la terre tout autour.

L'ENTRETIEN

Les saules peuvent être traités en cépées ou en têtard. Après la phase d'installation où l'on contiendra la végétation concurrente, un entretien courant consistera en une coupe des brins tous les 5 à 10 ans environ. Les tiges et rameaux ainsi enlevés pourront servir de pieux et de boutures pour d'autres sites proches.

Des maladies des arbres qui menacent le Marais poitevin

Attention le CRPF attire l'attention sur les points suivants: « **L'aulne glutineux** est l'Aulne glutineux ou Vergne se trouve à l'état naturel sur les berges de nos cours d'eau. Il est adapté à leur maintien grâce à son puissant système racinaire. Cependant, l'Aulne doit être introduit en plantation mélangée afin de limiter les attaques liées à un champignon (Phytophthora adler).

Compte-tenu de la présence du champignon responsable du dépérissement des aulnes sur une grande partie des cours d'eau de la région, certaines précautions sont à prendre : **en zone indemne** (en général aux abords des cours d'eau de faible largeur) ne pas introduire de plants qui ont été en contact en pépinière avec de l'eau prélevée en rivière (se renseigner auprès des pépiniéristes) ;

Aux abords des cours d'eau touchés par la maladie, reculer si possible la plantation des aulnes à 2 m de la rive, et favoriser la diversification avec d'autres essences des milieux humides. »

Le frêne est à son tour menacé par une maladie qui va fortement bouleverser le paysage du Marais Poitevin: La Chalarose. Ce champignon originaire de Chine mais venant de Pologne va atteindre le Marais d'ici quelques années. Le Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin a débuté une étude visant à étudier le remplacement du frêne dans le Marais en proposant une ou plusieurs essences qui vont recréer le Marais poitevin. A l'heure actuelle, il n'est donc pas recommandé de replanter du frêne compte-tenu de la menace sur 90% des sujets.



Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

La clôture : un élément à ne pas négliger dans un projet

- Favoriser les clôtures ajourées (bois) ou végétales en transition avec les espaces naturels ou agricoles

- > Avantages :
 - meilleure intégration du bâti dans son environnement
 - permet l'écoulement des eaux
 - anime l'espace public et permet une diversité de formes
 - participe à la richesse et la diversité écologique
 - équilibre avec le minéral du cœur de bourg
 - bonne adaptation au contexte rural : peut être champêtre ou plus maîtrisé
 - permet de favoriser les filières locales (éviter les essences exotiques)

• Exemples



Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

La clôture : un élément à ne pas négliger dans un projet

- Accompagner les grillages de plantations (au moins côté espace public)

- > Avantages :
 - permet de mieux gérer l'intimité (en évitant les ajouts de claustra occultant)
 - permet le libre écoulement de l'eau
 - garde un vocabulaire « rural », voire même « pastoral »
 - s'intègre bien avec le paysage alentour (franges urbaines)
 - peu coûteux
 - facilité de mise en œuvre

- Exemples



Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

La clôture : un élément à ne pas négliger dans un projet

• Les murets : un élément fort du vocabulaire architectural du marais

- > Avantages :
- peut être édifié ou reconstitué en moellons (pierres de pays)
 - peut être réalisé en parpaing enduit, reprenant le même ton que le bâti associé
 - peut être sous forme de muret bahut (avec grille ou structure bois ...) : perméabilité au regard
 - reprend le vocabulaire architectural local : création d'un front bâti à l'alignement de la rue

• Exemples



Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

La clôture : un élément à ne pas négliger dans un projet

• Habiller ses pieds de mur : vers une animation de l'espace public

- > Avantages :
- évite le recours aux pesticides
 - peu d'entretien communal : chacun peut entretenir son pied de mur
 - participe à la qualité et à l'ambiance des espaces publics
 - permet de varier les ambiances de la rue suivant les saisons
 - appropriation de l'espace public par les habitants : responsabilisation

• Exemples



Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

Vers une harmonie dans la diversité des ambiances et couleurs

- Choisir des matériaux durables et locaux

- > Avantages :
 - économie face à la durabilité des matériaux > moins d'entretien (évaluer les coûts sur le long terme)
 - patine du temps sur les matériaux : meilleure intégration
 - favorise l'économie locale : filières courtes et savoirs-faires locaux
 - meilleure intégration avec la typologie locale
 - participation à la valorisation patrimoniale de la commune

- Palette couleurs, nuancier du parc

Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

Vers une bonne intégration des bâtiments agricoles dans le paysage de plaine

• Intégrer au mieux les bâtiments agricoles

- > Avantages :
- limite l'impact des bâtiments agricoles, souvent de gabarits imposants
 - meilleure cohabitation entre activité agricole et valorisation patrimoniale
 - valorisation de l'image de l'activité agricole concernée

• Exemples



Pour plus de renseignements, voir :

-Plaquette CAUE 85 : « *Bien construire dans le sud Vendée* »

-Plaquette du Ministère de l'Agriculture : « *Qualité architecturale des bâtiments agricoles* »
(<http://agriculture.gouv.fr>)

Recommandations pour application des articles relatifs à l'aspect et les abords

Vers une bonne intégration des bâtiments agricoles dans le paysage de plaine

- **Le bâti :**

Rechercher la continuité avec les constructions existantes,
Porter un soin aux proportions, à la composition architecturale et aux matériaux utilisés.

- **L'environnement végétal :**

Créer des écrans végétaux et s'inspirer des espèces locales et du maillage existant.

- **Volume et forme :**

Diminuer l'impression de « masse » des bâtiments agricoles souvent volumineux

- **L'implantation :**

S'implanter avec compacité, en réfléchissant à d'éventuelles extensions possibles dans le futur.

- **Les façades :**

Essayer de casser le volume général du bâtiment en jouant sur le rythme des façades :

- créer des ouvertures qui donnent des effets d'ombre et de lumière,
- travailler avec deux types de matériaux (bardage bois et soubassement en parpaings ou plaques béton).

- **Les bardages :**

Suivant les endroits où l'on se situe, privilégier le bois qui s'intègre de façon naturelle dans le paysage.
Dans le cas de bardage métallique, choisir une teinte mate et plutôt sombre.

- **La couverture :**

Exclure les matériaux trop brillants et de couleurs claires. Les teintes claires et vives sont celles qui ont l'impact visuel le plus prononcé.